

Le guide du Conseil de l'Europe sur les métaux et alliages constitutifs des matériaux ou objets pour contact alimentaire s'applique-t-il aux matériaux recouverts d'un revêtement de surface, comme à ceux qui ne le sont pas ?



Vous êtes ici:

[EDQM FAQs](#) / [FAQ de l'EDQM en français](#) / [SOINS DE SANTÉ](#) / [Matériaux pour contact alimentaire](#) / [Métaux et alliages](#) / Le guide du Conseil de l'Europe sur les métaux et alliages constitutifs des matériaux ou objets pour contact alimentaire s'applique-t-il aux matériaux recouverts d'un revêtement de surface, comme à ceux qui ne le sont pas ?

Réponse:

Oui, le guide du Conseil de l'Europe sur les métaux et alliages constitutifs des matériaux et objets pour contact alimentaire s'applique aux matériaux recouverts ou non d'un revêtement de surface et aux objets entièrement ou partiellement métalliques :

- concernant les revêtements antiadhésifs métalliques, le guide s'applique s'il n'est pas possible de démontrer que le revêtement de surface organique permet de limiter la libération d'ions métalliques, comme indiqué dans le chapitre 1, à l'article 2, alinéa 2.2.a du guide ;
- concernant les revêtements métalliques appliqués sur du métal, le guide s'applique, car l'objet est entièrement métallique.

Pour les métaux émaillés, voir «[Le guide du Conseil de l'Europe sur les métaux et alliages constitutifs des matériaux et objets pour contact alimentaire s'applique-t-il aux ustensiles de cuisine émaillés ?](#)».